

2

Évolution des
défaillances
d'entreprises

4

Analyse des
défaillances
d'entreprises par
secteurs d'activité

PANORAMA DEFAILLANCES

LES PUBLICATIONS ÉCONOMIQUES DE COFACE

Février 2015

Par les économistes du groupe Coface

**C**

Ce baromètre présente les nouvelles tendances des défaillances d'entreprises en France. Nous y dressons le bilan de l'année 2014 et les premières orientations de l'année 2015 avec les défaillances du mois de janvier.

Après deux années consécutives de croissance, le nombre de défaillances a diminué en 2014 de 2,9%. Mais si la tendance semble s'inverser, le niveau de défaillances demeure élevé. Le coût financier (somme des dettes fournisseurs) diminue également (-14%), tout comme le nombre d'employés concernés (-16,9%).

Cette tendance à la baisse des défaillances s'est confirmée en janvier 2015. Les entreprises bénéficient de la résilience de la consommation des ménages, la relative disponibilité du crédit ainsi qu'une stabilisation des marges des entreprises. Notons toutefois que les grandes structures semblent vulnérables.

RETROUVEZ TOUS LES AUTRES PANORAMAS DU GROUPE

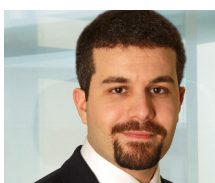
<http://www.coface.fr/Actualites-Publications/Publications>

coface
FOR SAFER TRADE

FÉVRIER 2015

BAROMETRE DES DEFAILLANCES

PAROLES D'ÉCONOMISTES



Khalid AIT-YAHIA
Economiste



Guillaume BAQUÉ
Economiste



Guillaume RIPPE-LASCOUT
Economiste

- Diminution du nombre de défaillances d'entreprises à 62 073 en 2014 (-2,9%)
- Tendence qui se poursuit en janvier 2015 (-3,2% sur un an), soit au total 61 948 entreprises concernées
- Baisse attribuée à la résistance de la consommation, la relative disponibilité du crédit et une stabilisation des marges des entreprises.

- Vulnérabilité des ETI au 4^{ème} trimestre 2014 : 33 ETI parmi les 100 plus grosses défaillances par taille de chiffre d'affaires (contre 24 en 2013)
- L'Alsace très impactée en 2014, avec une augmentation de +15% des défaillances

ANALYSE GLOBALE DES DEFAILLANCES D'ENTREPRISES

Variation du nombre de défaillances d'entreprises

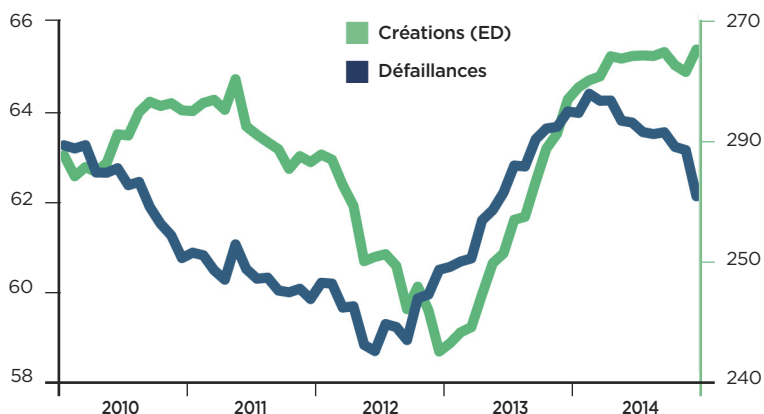
Réserve :

Les données du mois de décembre 2014 ont été impactées par les mouvements sociaux des tribunaux de commerce. Elles sont donc susceptibles d'être révisées à la hausse. Cela ne devrait pas modifier la tendance générale.

La tendance en matière de défaillances d'entreprises en France s'est inversée en 2014, puisqu'elles ont diminué de -2,9% par rapport à 2013. Le coût total (somme de l'encours des dettes fournisseurs) a atteint 4,1 milliards d'euros (-13,9%) et le nombre d'employés concernés 168 105 (-16,9%). Les créations d'entreprises ont pourtant été, de leur côté, nombreuses depuis la fin 2013, pour atteindre 267 340 au total pour 2014, ce qui de fait augmente le nombre de défaillances ⁽¹⁾ (graphique n°1).

Graphique n°1

Evolution des défaillances et créations d'entreprises, hors autoentrepreneurs (glissement annuel, en milliers)



Sources : Scores & Décisions, Coface

(1) Les chances de survie d'une entreprise sont plus faibles après un an d'existence pour ensuite augmenter avec le temps. Autrement dit, un « pic » de créations d'entreprises provoquera une augmentation du nombre de défaillances d'entreprises avec un retard de un à trois ans environ. Voir Coface, « Baromètre des défaillances Décembre 2014 », page 2

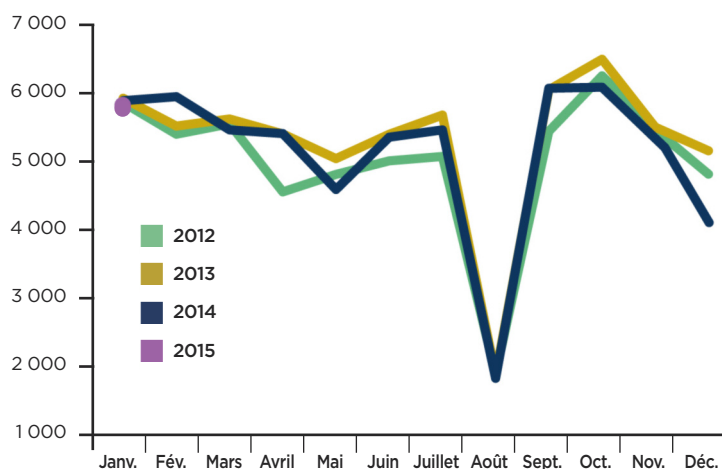
Comment expliquer cette baisse des défaillances ? Tout d'abord, par le fait que les entreprises ont bénéficié indirectement de la modération de l'inflation (+0,5% en décembre 2014), notamment pour les produits alimentaires (-0,6%) et énergétiques (-0,9%), qui a redonné du pouvoir d'achat aux ménages dont la consommation de biens a augmenté de +0,1% au 4^{ème} trimestre 2014. Autre explication : les entreprises ont également profité de la baisse des taux d'emprunt qui leur a facilité l'accès au crédit bancaire, leur première source de financement. Depuis juin 2014, les crédits bancaires accordés aux entreprises ont en effet augmenté de

+2,6% en rythme annuel à fin décembre. De plus, les marges des entreprises se sont stabilisées en 2014 pour atteindre 29,5%⁽²⁾ au troisième trimestre.

Cette amélioration s'est confirmée au 4^{ème} trimestre 2014. Les mois d'octobre et de décembre enregistrent des niveaux de défaillances inférieurs aux mêmes mois de 2012 et 2013 (*graphique n°2*).

Toutefois cette embellie est nuancée par les nombreuses défaillances d'ETI enregistrées au 4^{ème} trimestre avec 33 entreprises dans les 100 plus importantes défaillances par chiffre d'affaires (CA), contre 24 au 4^{ème} trimestre 2013. Et cette tendance se confirme en janvier 2015 avec quatre défaillances d'entreprises qui réalisent plus de 100 millions d'euros de CA. L'année 2015 débute donc sur une note ambiguë : baisse générale des défaillances d'entreprises, mais fragilité accrue des plus grosses structures. Depuis novembre 2014, les plus importantes défaillances d'entreprises sont en effet la compagnie aérienne Air Méditerranée (CA : 411 millions d'euros de redressement judiciaire), le spécialiste de l'abattage et la découpe de viande AIM Groupe (CA : 271 millions d'euros, RJ) et la compagnie maritime SNCM (CA : 191 millions d'euros, RJ).

Graphique n°2
Evolution mensuelle des défaillances d'entreprises



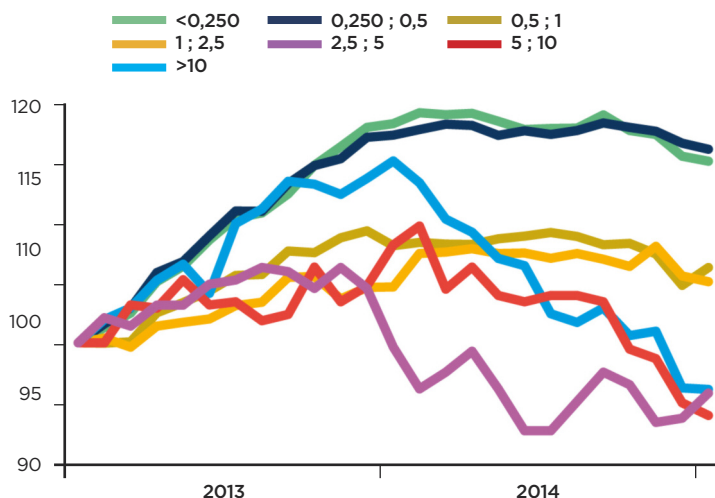
Sources : Scores & Décisions, Coface

Défaillances par taille d'entreprises

Examinons l'évolution des défaillances d'entreprises en fonction de leur nombre de salariés. Les défaillances de microentreprises (0 à 9 salariés), qui représentent 93,3% du total des défaillances à fin janvier 2015, reculent (-2,6%) en janvier 2015⁽³⁾ sur les douze derniers mois, à un rythme moins élevé que celles des TPE (-5,3%), que celles des PME (-15,7%) et les ETI (-21,6% à 29 défaillances).

Si l'on observe les défaillances par tranches de CA (*graphique n°3*), on s'aperçoit que les défaillances d'entreprises, qui réalisent un CA de moins de 500 000 euros, diminuent. On note également que les défaillances d'entreprises qui réalisent un CA entre 0,5 et 2,5 millions d'euros sont toujours élevées et supérieures de 15% à celles de 2013. Celles qui dégagent un CA de plus de 50 millions d'euros ont augmenté de +21,7% à fin janvier en rythme annuel.

Graphique n°3
Evolution des défaillances par tranches de CA
(millions d'euros, 100 = janvier 2013 - GA)



Sources : Scores & Décisions, Coface

(2) EBE/VA, Insee

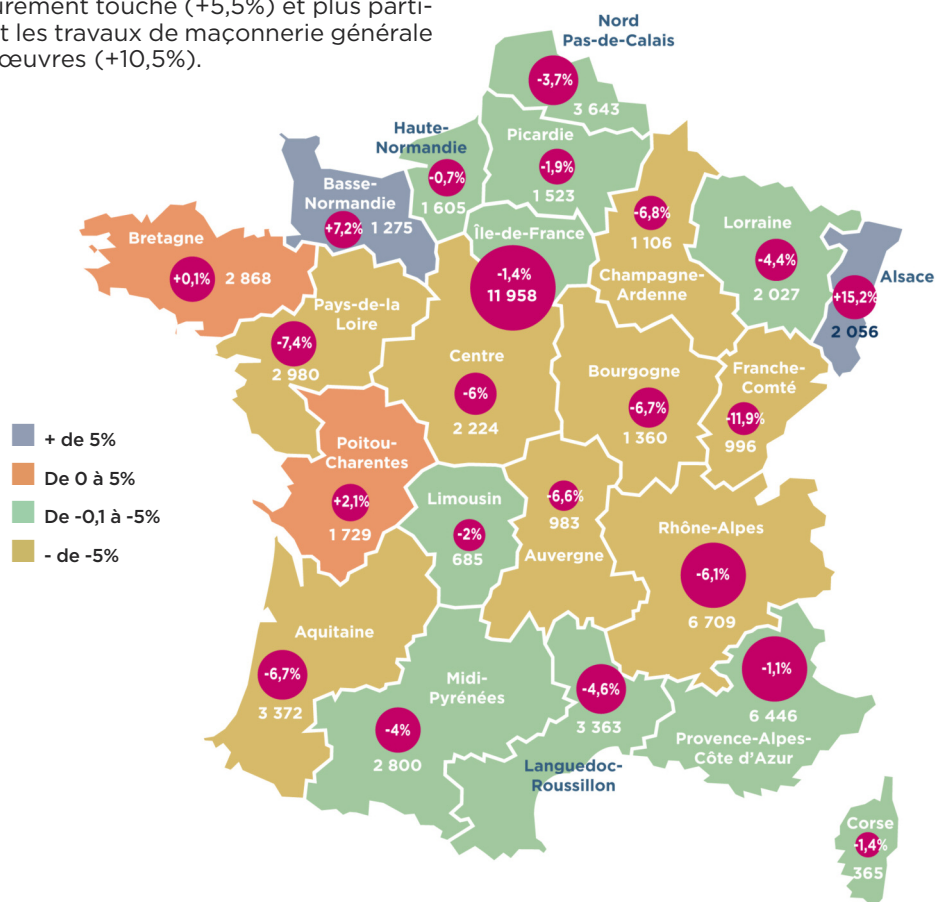
(3) Contre 93,5% du total des entreprises, données 2014, Eurostat, « SME Performance review », octobre 2014

Carte de France des défaillances

Parmi les 22 régions de la France métropolitaine, seules quatre voient leurs défaillances d'entreprises augmenter en 2014 : la Bretagne (+0,1%), le Poitou-Charentes (+2,1%), la Basse-Normandie (+7,2%) et l'Alsace (+15,2%). Mais le poids de ces trois régions reste limité à 12,8% du total. A l'opposé, le nombre des défaillances baisse en Franche-Comté (-11,9%) et dans les Pays de la Loire (-7,4%). Soulignons que 13 des 22 régions enregistrent des baisses de plus de -2%. L'Île-de-France, qui pèse pour 19,4% des défaillances totales, est en baisse de -1,4%. Dans cette région, le secteur de la construction (33% du total) est toujours durement touché (+5,5%) et plus particulièrement les travaux de maçonnerie générale et de gros œuvres (+10,5%).

Comme nous venons de le voir, l'Alsace se distingue avec un taux de défaillances en forte hausse et 2 056 entreprises touchées. Si les défaillances dans les 11 secteurs alsaciens progressent (classification sectorielle Coface), deux secteurs se dégradent plus rapidement que les autres : la construction et la distribution avec des hausses du nombre de défaillances de respectivement 24,8% et 33%. Deux secteurs qui représentent respectivement 33% et 10,7% du total des défaillances en Alsace.

Graphique n°4
Carte de France des défaillances (2014)



Sources : Scores & Décisions, Coface

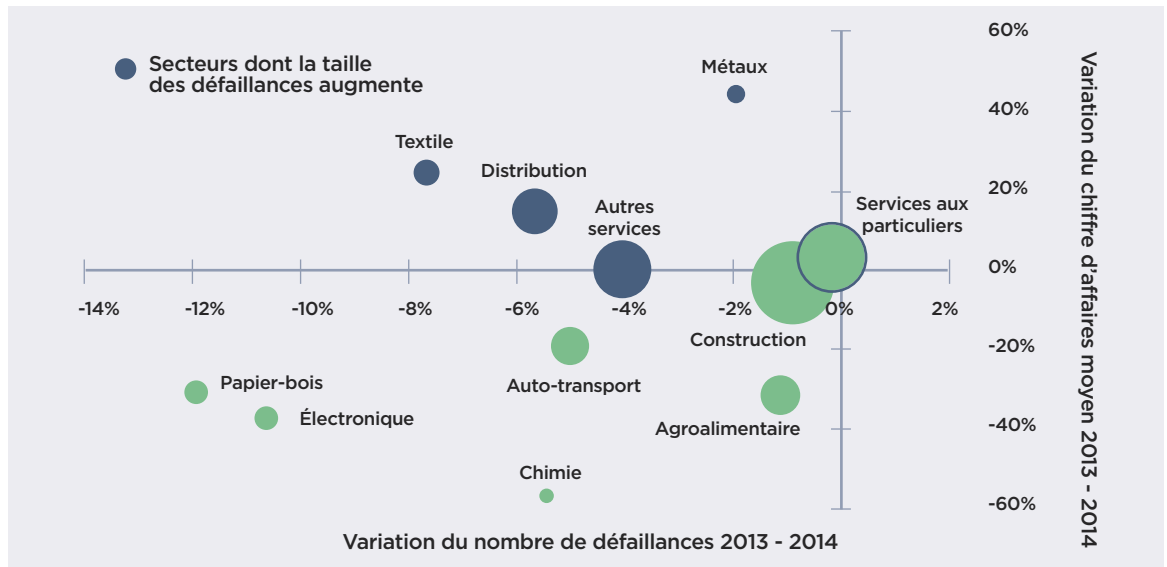
ANALYSE DES DÉFAILLANCES PAR SECTEURS BILAN 2014

Evolution des défaillances par secteurs

Sur les 11 secteurs analysés par Coface, aucun n'a enregistré de hausse des défaillances en 2014. Cependant, en observant la taille des entreprises par leur CA moyen, trois secteurs se distinguent : les métaux, le textile et la distribution. Les performances des activités de commerce, qui composent en majorité le secteur de la distribution et du textile, sont en effet étroitement liées à celles de la consommation des ménages en

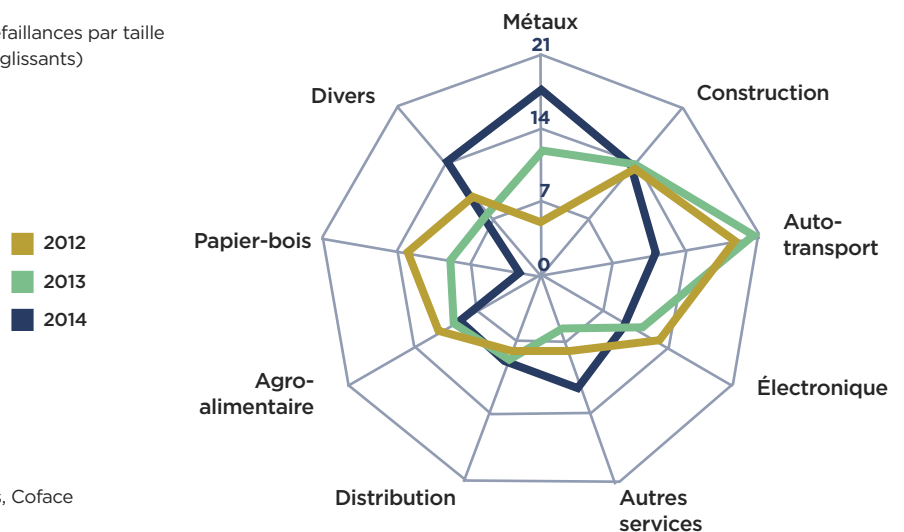
biens qui a reculé de -0,2% sur l'ensemble de l'année 2014, contre -0,3% en 2013. Par ailleurs, des secteurs se distinguent par leur amélioration. C'est notamment le cas de la chimie qui, avec 575 défaillances, enregistre une baisse de -5,4% sur l'année. La filière bénéficie de la baisse des cours du pétrole qui s'intègre dans la fabrication de nombreux composants chimiques.

Graphique n°5
Analyse du risque sectoriel (2014)



Sources : Scores & Décisions, Coface

Graphique n°6
TOP 100 des plus grosses défaillances par taille du chiffre d'affaires (12 mois glissants)



Sources : Scores & Décisions, Coface

MÉTAUX

Modération du prix des métaux et production industrielle morose

Les défaillances ont reculé de -2,0% en 2014 avec 1 103 entreprises concernées. Mais dans le même temps, la taille moyenne des entreprises défaillantes a augmenté depuis 2013 jusqu'à devenir le premier secteur dans les 100 défaillances les plus importantes en 2014 (*graphique n°6*). Notons que le nombre d'employés concernés augmente significativement sur la période pour atteindre 11 371 personnes (+18,9%). C'est de plus l'un des trois secteurs avec celui des services aux particuliers (+4,8%) et de la distribution (+0,5%), à voir son coût augmenter (+36,3%). L'Île-de-France représente 17,9% du total, stable par rapport à 2013 (-2,0%).

Les activités de commerce de gros, de fournitures et équipements industriels sont les plus affectées (+7,5%). Elles représentent 15,7% du total et ont vu leurs défaillances augmenter de +7,5%. Les explications de ces difficultés sont nombreuses : il faut mentionner la modération générale de la demande et donc des cours des métaux, mais encore plus la faiblesse de la production industrielle française qui pèse sur le secteur. Dans l'industrie, elle a enregistré un repli de -1,1% en 2014 et jusqu'à -4% s'agissant des industries extractives. D'ailleurs le sous-secteur de la mécanique industrielle (13,5% du total) a vu ses défaillances progresser de +18,3% en 2014.

DISTRIBUTION

Modération des dépenses des ménages dans l'alimentaire et pression baissière sur les prix

Les défaillances d'entreprises des secteurs liés à la distribution diminuent de -5,7% en 2014, pour atteindre 5 727 entreprises. Mais, si le nombre d'emplois menacés se réduit également à 11 143 (-11,3%), la taille moyenne, mesuré par le CA moyen, augmente de +14,8%. Deux tendances majeures bouleversent la distribution. Tout d'abord, l'expansion des ventes sur internet handicapé toujours les entreprises de ventes en catalogue dont les défaillances augmentent de +8,5% en 2014 (6,2% du total). Dans le même temps, l'alimentation générale et les superettes subissent la modération des dépenses des ménages et la concurrence acharnée des grandes enseignes qui tirent les prix vers le bas⁽⁴⁾. En effet, le rapprochement des centrales d'achats entre les principaux acteurs de la grande distribution amorcé en septembre 2014 s'intensifie, à l'image de Système U et Auchan entrés en négociation exclusive en février 2015 en vue d'approfondir leur partenariat.

AUTOMOBILE ET TRANSPORT

Du mieux mais des fragilités persistent pour les transporteurs

Avec 3 994 entreprises défaillantes en 2014, le secteur des transports enregistre une baisse de -5,0%. En dépit des défaillances de grands

groupes de transport, comme la SNCF en novembre 2014, le nombre de salariés menacés recule de -18,9% à 17 265. Mais de manière générale, le secteur se porte mieux en 2014 qu'en 2013. Du côté des régions, l'Ile-de-France (20,3% des défaillances) voit ses défaillances se stabiliser (-0,1%). Le transport routier de fret et de proximité a été sinistré avec +7% de hausse des défaillances, contre -1,4% pour l'ensemble de la France (34% des défaillances en Ile-de-France). Ce secteur connaît en effet des difficultés conjoncturelles, mais aussi structurelles compte tenu de la vive concurrence des routiers des pays d'Europe de l'Est et une structure de coût toujours lourde⁽⁵⁾ qui, suite à l'abandon de l'écotaxe en 2014, devrait s'intensifier en 2015 via une hausse de quatre centimes d'euros de la fiscalité sur le gazole.

La filière automobile connaît quant à elle un reflux du nombre des défaillances en 2014 par rapport à 2013, notamment sous l'effet des segments connus pour leur poids dans les défaillances de ce secteur, tels que le commerce de véhicules et l'entretien, la réparation, dont les évolutions annuelles sont négatives (-0,8% et -2,7%, respectivement).

TEXTILE

La reprise de la demande des ménages profite au secteur

Si à l'échelle européenne, 2014 semble avoir été l'année de la reprise⁽⁶⁾, les industriels du textile et de l'habillement en France profitent également de la timide reprise de la demande. La consommation des ménages en textile-cuir a progressé de +0,2% en 2014 (INSEE). Ainsi, 2 212 défaillances ont été enregistrées, soit une baisse de -7,7%. Le commerce de détail d'habillement, qui représente 54,6% du secteur, voit aussi ses défaillances reculer de -6,4%. Mais d'importantes défaillances sur les derniers mois viennent assombrir le tableau. Citons entre autres le redressement judiciaire du chausseur BATA en novembre 2014 (91 millions de CA). Dans ce contexte, la taille moyenne des défaillances augmente de +24,6%, provoquant une hausse du nombre d'emplois menacés de +25,3% à 6 759 (soit la plus forte progression sectorielle).

LEXIQUE

- **Défaillance** : défaillance légale à savoir redressement ou liquidation judiciaire
- **Coût des défaillances** : cumul de l'encours fournisseurs de chaque entreprise défaillante
- **Microentreprises** : moins de 10 salariés
- **TPE** : 10 à 19 salariés
- **PME** : 20 à 249 salariés
- **ETI** : 250 à 4 999 salariés
- **GE** : plus de 4 999 salariés
- **Age** : nombre d'années écoulées entre la naissance et date de l'événement (redressement ou liquidation)
- **RJ** : redressement judiciaire
- **LJ** : liquidation judiciaire

(4) Coface, « Baromètre des défaillances » décembre 2014, page 4

(5) Coface, « Le transport routier de marchandise française face à des difficultés conjoncturelles », mars 2014

(6) Coface, « Panorama secteur », novembre 2014, page 6 et 7

RESERVE

Le présent document reflète l'opinion de la direction de la recherche économique de Coface, à la date de sa rédaction et en fonction des informations disponibles ; il pourra être modifié à tout moment. Les informations, analyses et opinions qu'il contient ont été établies sur la base de multiples sources jugées fiables et sérieuses ; toutefois, Coface ne garantit en aucun cas l'exactitude, l'exhaustivité ou la réalité des données contenues dans le présent document. Les informations, analyses et opinions sont communiquées à titre d'information et ne constituent qu'un complément aux renseignements dont le lecteur dispose par ailleurs. Coface n'a aucune obligation de résultat mais une obligation de moyens et n'assumera aucune responsabilité pour les éventuelles pertes subies par le lecteur découlant de l'utilisation des informations, analyses et opinions contenues dans le présent document. Ce document ainsi que les analyses et opinions qui y sont exprimées appartiennent exclusivement à Coface ; le lecteur est autorisé à les consulter ou les reproduire à des fins d'utilisation interne uniquement sous réserve de porter la mention apparente de Coface et de ne pas altérer ou modifier les données. Toute utilisation, extraction, reproduction à des fins d'utilisation publique ou commerciale est interdite sans l'accord préalable de Coface. Le lecteur est invité à se reporter aux mentions légales présentes sur le site de Coface.

Photo : © fotolia- Maquette : Les éditions stratégiques

COFACE SA

1, place Costes et Bellonte
92270 Bois-Colombes
France
www.coface.fr